

L'AMÉLIORATION PAYSAGÈRE DE VOTRE SIÈGE D'EXPLOITATION AGRICOLE

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

VOUS
SOUHAITEZ
AMÉLIORER
LE PAYSAGE
DE VOTRE
EXPLOITATION
POUR VIVRE
ET
TRAVAILLER
DANS UN
CADRE
AGRÉABLE

Quel que soit le type d'exploitation que vous avez...

"type 30 glorieuses"



"type composite"



"type ancien"



"type moderniste"



...des solutions existent !

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

IDENTITÉ ET UNITÉ

Témoins du dynamisme des Mauges, les sièges d'exploitations agricoles véhiculent l'identité du territoire (culturelle et paysagère). Pour faire face à la tendance de banalisation des sièges, une amélioration paysagère personnalisée et respectueuse de l'identité locale vous est proposée.



Illustration : E. Sans Epée - décembre 1999

DÉFINITION DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Un groupe multidisciplinaire de professionnels - urbanisme, architecture, paysage, bâtiments/matériaux, agriculture et développement local - a défini pour les Mauges quatre grands types d'exploitations (cf. recto) et les recommandations pour chacun d'eux.

UN DIAGNOSTIC INDIVIDUEL PARTAGÉ

Sur la base des recommandations du groupe de professionnels, un diagnostic individuel et partagé avec l'exploitant est réalisé par un conseiller de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire.

COÛTS ET FINANCEMENTS

Les diagnostics paysagers sont soutenus par la Convention Régionale d'Amélioration des Paysages et de l'Eau (CRAPE), qui prend en charge 50% du coût du diagnostic sur la zone d'exploitation (maximum 1 375 F), aide cumulable avec une aide FEOGA (55 % du coût, sous réserve de validation).

Coût du diagnostic paysager : 4 000 à 5 000 F.

Les réalisations peuvent être aidées dans le cadre d'un Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) ou du FEOGA (30 % sous réserve de validation) ou du "1 % paysage" dans le fuseau de l'A 87 (sous réserve de validation).

CONTACT

Pour inscription et toute information complémentaire, contactez :

*Mission Bocage
Z.I. du Cerisier - 49600 Beaupréau
Tél. 02 41 75 29 70 - Fax 02 41 63 03 64*